

Chemin des Abeilles : participez à la démarche !

La Ville d'Eprenay a créé en 2017 "le Chemin des Abeilles". Objectif : proposer une carte interactive permettant de repérer les endroits où les pollinisateurs peuvent s'alimenter.



Les particuliers, entreprises et associations qui souhaitent s'engager dans la démarche peuvent localiser leur contribution sur la carte.

Un site participatif...

Ce projet, même s'il est porté par la Ville d'Eprenay, est avant tout une démarche collective et participative.

Les contributions sont ouvertes à tous. Les particuliers, entreprises et associations peuvent participer à l'élaboration de la carte interactive, sans limite géographique. Ils sont, d'une part, encouragés à planter des espèces mellifères pour accueillir les pollinisateurs dans leurs jardins privés ou collectifs. D'autre part, ils sont invités à cartographier leur contribution sur une carte interactive en ligne, en localisant et identifiant leur propre point d'accueil de la biodiversité (plantations, habitats, ruches) sur cette carte.

L'ensemble de ces "refuges pour les pollinisateurs", parsemés à travers la ville, formera "le Chemin des abeilles".

... et informatif

Le site offre également aux usagers une interface qui leur permet de s'informer sur les notions de :

- biodiversité ;
- pollinisation ;
- pollinisateurs ;
- habitats accueillant les pollinisateurs ;
- plantes mellifères (une liste d'espèces est proposée) ;
- jardinage au naturel .

Par ailleurs, le site permet de mettre en avant, dans la rubrique "actualités de la biodiversité", les actions et projets de la Ville en lien avec la biodiversité.

Infos pratiques

Un projet "TEPCV"

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets "Territoires à énergie positive pour la croissance verte" (TEPCV) dont la Ville est lauréate, avec le Pays d'Eprenay Terres de Champagne et le Parc naturel régional de la Montagne de Reims.

Dans le cadre de cet appel à projets, la Ville d'Eprenay s'engage dans la transition énergétique et

écologique au travers d'actions concrètes et opérationnelles en faveur de la préservation de la biodiversité, afin d'améliorer sa connaissance et de la valoriser, et de contribuer à sensibiliser le public à ce sujet

La Ville a ainsi entrepris certaines démarches pour favoriser le potentiel pollinisateur de la Ville : fleurissement alternatif, plantations mellifères, pratique du fauchage tardif, démarche "zéro pesticide", gestion durable des espaces verts ou encore installation de ruches.

Liens utiles

[Participez !](#)